

## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CALAIS, 2 BOULEVARD PASTEUR 62100 CALAIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 20 000 €.

Mr Jérôme GHEERAERT, représentant de la société 123 SOMMEIL EXPANSION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 10 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE ST MARTIN AU LAERT 62500 ST MARTIN LEZ TATINGHEM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HOLDING GHEERAERT INVEST	1 020	10 200 €
SOMAINVEST	360	3 600 €
Mr Thomas MERCIER	220	2 200 €
Mr Wilfried DEHAFFREINGUE	140	1 400 €
Mr Anthony COUSIN	100	1 000 €
Mr Alexandre COHELLO	60	600 €
Mr Nathan LOORIUS	20	200 €
Mr Sylvain CLARYS	20	200 €
Mr Steven DEFOSSE	60	600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

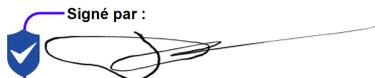
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

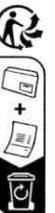
Le 13 juin 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Signé par :  
  
F564CE724D08460...

Signé par :  
  
59B524C5C27C47F...





## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CALAIS, 2 BOULEVARD PASTEUR 62100 CALAIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 20 000 €.

Mr GHEERAERT Jérôme, représentant de la société 123 Sommeil Expansion S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 306 ALLEE DES ALOUETTES 62730 MARCK, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HOLDING GHEERAERT INVEST	1 020	10 200 €
SOMAINVEST	360	3 600 €
Mr MERCIER Thomas	220	2 200 €
Mr DEHAFFREINGUE	140	1 400 €
Mr COUSIN Anthony	100	1 000 €
Mr COHELLO Alexandre	60	600 €
Mr DEFOSSE Steven	60	600 €
Mr LOORIUS Nathan	20	200 €
Mr CLARYS Sylvain	20	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 juin 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14